

L'an mil neuf cent quatre-vingt-neuf, le lundi 13 novembre, à 17 H 05, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé, en sixième séance, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

MM. Michel CHAN-LIAT - Mickaël NATIVEL - René LAI-HONG-TING - Ismaël MOULLAN - Gabriel ARMOUDOM - André BOURGIN - Patrick VERGUIN - Gervais VIGNE - Emmanuel HOARAU - Jean IVOULA - René LEE TENG SHEE - Hervé MAGAMOOTOO - Michel TAMAYA - Jean HOAREAU - Russel HOAREAU - Mme Edith NALEM - MM. Dominique RIVIERE - Serge CAZANOVE - André PADEAU - Jean-Claude SAUTRON - Maxime SIDAMBAROMPOULE - Erick EGOLFF - Brice PAUVREZE - Jean-Paul CLAIN - Armand IGNACE - Elio LEBON - Mme Françoise MOLLARD - MM. René Paul VICTORIA - Guy ZITTE - Daniel BOX - Jean-Marie DUPUIS - Nicolas MOUTOUSSAMY

Sont arrivés au cours de la séance :

MM. Sudel FUMA - Alain ARMAND - Jean-Max NATIVEL - Rémy MASSAIN - Mme Yasmina HATIA - MM. Franchin RAMIDGE-BANE - Luçay MAILLOT - Marc GERARD - François CAILLE - Mario LECHAT

Etaient représentés :

. M. Gilbert ANNETTE ..... par M. Michel CHAN-LIAT  
. Mme Gabrielle FONTAINE ..... par M. Gabriel ARMOUDOM  
. M. Camille SUDRE ..... par M. Michel TAMAYA  
. M. Jules RAUX ..... par M. Mickaël NATIVEL  
. M. Daniel TOUSSAINT ..... par M. René LAI-HONG-TING  
. Mme Mathilde JUNOT ..... par Mme Edith NALEM  
. M. Firmin LACPATIA ..... par M. André PADEAU  
. M. Jacques LACOUTURE ..... par M. Ismaël MOULLAN  
. M. Eric BOYER ..... par M. René Paul VICTORIA

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 14 NOV. 1989 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 42 sur 55

Les autres Conseillers absents étaient non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même Loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Michel TAMAYA a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le 2ème Adjoint  
Faisant fonction de Maire  
Michel CHAN-LIAT

